

# Rapport annuel des cinq premiers lieux d'exécution

---

Reporting pour l'année 2017



ASSET  
MANAGEMENT

---

# La Banque Postale Asset Management

---

31 Décembre 2018

La Banque Postale Asset Management en tant qu'entreprise d'investissement au sens de MIFID II publie sur une base annuelle et pour chaque classe d'actif, les cinq premiers lieux d'exécution en termes de volumes de transaction de l'année précédente et l'information sur la qualité d'exécution obtenue.

Ce rapport est élaboré en application de l'article 27 (10)(b) de la Directive 2014/65/EU concernant les marchés financiers.

Il est organisé en deux chapitres.

Le premier chapitre présente par catégorie d'instruments financiers des tableaux quantitatifs classant les cinq principaux lieux d'exécution par volume de transaction. Aucune analyse par catégorie de client n'est présentée dans la mesure où, dans le cadre de son activité de gestion sous mandat, La Banque Postale Asset Management ne propose ses services qu'à des clients professionnels. Ce classement prend en considération les lieux d'exécution directs des ordres transmis par La Banque Postale Asset Management (« LBPAM »). Les systèmes multilatéraux et les intermédiaires financiers sont considérés comme des lieux d'exécution dans ce classement. Pour l'année 2017 le classement est présenté par intermédiaire financier.

Le second chapitre contient des éléments qualitatifs issus de la politique d'exécution, revue annuellement.

# Rapport annuel des cinq premiers lieux d'exécution

---

Volet Quantitatif

Chapitre I  
Année 2017



ASSET  
MANAGEMENT

---

# Actions et instruments assimilés

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
SOCIETE GENERALE	9,30%	5,29%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
JP MORGAN SECURITIES PLC	8,83%	6,78%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BARCLAYS BANK PLC	8,79%	6,77%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
CITIGROUP GLOBAL MARKETS LTD	7,34%	13,90%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
EXANE BNP PARIBAS	7,06%	5,20%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Instruments de dette - Obligations

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
HSBC BANK PLC	9,23%	7,35%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
JP MORGAN SECURITIES PLC	9,10%	6,78%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA	8,08%	6,49%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BARCLAYS BANK PLC	6,81%	6,08%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	5,23%	4,54%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Instruments de dette – Obligations Convertibles

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
UNICREDIT BANK AG	26,61%	23,16%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
DEUTSCHE BANK AG	14,91%	14,70%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
JP MORGAN SECURITIES PLC	11,60%	11,36%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA	11,39%	12,03%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
EXANE BNP PARIBAS	6,46%	8,46%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Instruments de dette – Instruments du marché monétaire

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BRED BANQUES POPULAIRES SA	23,29%	27,77%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
TULLET PREBON LTD	11,07%	12,35%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
AUREL BGC	10,05%	11,03%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
CA CIB	9,31%	9,07%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
TRADITION SECURITIES AND FUTURES SA	8,25%	6,00%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur taux d'intérêt - Futures

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
TRADITION SECURITIES AND FUTURES SA	25,75%	15,29%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
GFI SECURITIES LTD	19,58%	12,11%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA LONDON BRANCH	18,54%	10,54%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
DEUTSCHE BANK AG	17,84%	48,36%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
HPC	10,32%	9,07%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable



# Dérivés sur taux d'intérêt - Options

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
GFI SECURITIES LTD	65.97%	51,12%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
TRADITION SECURITIES AND FUTURES SA	15.80%	26.89%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	9.53%	10.78%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA LONDON BRANCH	4,37%	2,52%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
DEUTSCHE BANK AG	2.97%	7,28%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur taux d'intérêt – Swaps Court Terme

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA CIB	25,79%	21,14%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA	21,26%	18,29%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
HSBC FRANCE	20,30%	24,00%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BARCLAYS BANK PLC	19,86%	16,57%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
NOMURA INTL PLC	8,75%	14,29%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur taux d'intérêt – Swaps Long Terme

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA CIB	58,17%	32,14%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
HSBC FRANCE	13,39%	32,14%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	11,23%	3,57%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
NOMURA INTL PLC	6,63%	3,57%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BARCLAYS BANK PLC	4,59%	1,79%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés de crédit – Credit Default Swaps

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP PARIBAS SA	41,78%	31,13%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	36,27%	37,74%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
JP MORGAN SECURITIES PLC	18,76%	24,53%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
GOLDMAN SACHS INTL	3,18%	6,60%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés de crédit – Total Return Swaps

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
SOCIETE GENERALE	63,16%	62,50%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA	36,84%	37,50%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur devises futures – Futures

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
TRADITION SECURITIES AND FUTURES SA	67,00 %	3,00 %	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
GFI SECURITIES LTD	29,00 %	39,00 %	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
DEUTSCHE BANK AG	4,00 %	58,00 %	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur devises futures – Options

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	0				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA CIB	50%	50%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	50%	50%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur devises – Swaps

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA CIB	33,86%	33,86%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
NATIXIS	27,19%	20,02%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	17,59%	18,93%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
ROYAL BANK OF CANADA SA	13,75%	12,14%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS SA	5,28%	9,22%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable



# Dérivés sur devises – Termes

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA CIB	38,20%	43,74%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	29,15%	14,37%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
ROYAL BANK OF CANADA SA	17,19%	27,10%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
NATIXIS	8,19%	4,41%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BNP PARIBAS	2,17%	1,54%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Dérivés sur actions – Futures et options

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BARCLAYS BANK PLC	24,17%	16,64%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
BRYAN GARNIER & CO	23,27%	7,09%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
SOCIETE GENERALE	23,14%	64,79%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
MERRILL LYNCH INTL	11,20%	4,36%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
AUREL BGC	9,03%	2,56%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Produits indiciels cotés - ETF

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N				
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
SOCIETE GENERALE	23,75%	30,47%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
EXANE BNP PARIBAS	16,39%	7,47%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
NATIXIS SECURITIES	16,06%	10,47%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
CITIGROUP GLOBAL MARKETS LTD	13,59%	18,28%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable
DEUTSCHE BANK AG	11,99%	15,54%	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable

# Opérations de financement sur titres - Repos

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N	
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
HSBC FRANCE	31,50%	45,56%
BNP PARIBAS SA	20,26%	10,28%
SOCIETE GENERALE	14,45%	7,71%
CA CIB	11,58%	6,07%
CREDIT SUISSE SECURITIES LTD	8,86%	21,58%

# Opérations de financement sur titres – Reverse repos

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N	
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
LA BANQUE POSTALE	100.00%	100.00%

# Opérations de financement sur titres – Prêts de titres

Période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017

Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	N	
Cinq premiers lieux d'exécution classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie
CA CIB	38,29 %	38,25%
SOCIETE GENERALE	33,00 %	22,01%
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES SA	18,72 %	12,69%
NATIXIS	4,64 %	11,38%
MERRILL LYNCH INTL	4,59 %	11,94%

# Rapport annuel des cinq premiers lieux d'exécution

---

Volet Qualitatif

Chapitre II  
Année 2017



ASSET  
MANAGEMENT

---

# Politiques de meilleure exécution et de meilleure sélection

---

Année 2017

Selon la typologie d'instruments financiers / opérations concernés, l'exécution des ordres est effectuée par les services d'intermédiation rattachés à la direction de la gestion (intermédiation actions & dérivés et intermédiation taux & change), à l'exception des ordres sur variance swaps et total return swaps (TRS), qui peuvent être exécutés par les gérants (du fait de la faible volumétrie sur ces instruments, du degré de technicité de ceux-ci et de l'absence de plateforme standardisée pour les négociers).

Les transactions avec les intermédiaires sont réalisées dans le strict intérêt des clients et dans un objectif de répartition satisfaisante des volumes en fonction du niveau d'appréciation des intermédiaires par les différents intervenants de LBPAM.

Lors de l'exécution des ordres, LBPAM prend toutes les mesures raisonnables afin d'obtenir pour ses clients la meilleure exécution possible compte-tenu du prix, du coût, de la rapidité, de la probabilité d'exécution et du règlement, de la liquidité, de la nature de l'ordre ou de toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

Néanmoins, chaque fois qu'il existe une instruction spécifique donnée par les clients, LBPAM exécute l'ordre en suivant cette instruction.

Les clients sont informés que LBPAM peut être amenée à sélectionner La Banque Postale comme intermédiaire financier ou contrepartie : le référencement de La Banque Postale fait l'objet d'un suivi adéquat dans le cadre du Comité des Intermédiaires.

Les intermédiaires sélectionnés sont tenus de par leurs obligations réglementaires d'offrir la meilleure exécution possible lorsqu'ils délivrent un service d'investissement à LBPAM. Dans l'intérêt de ses propres clients, LBPAM se fait référencer auprès de ces intermédiaires comme client professionnel.



# Importance des facteurs relatifs à l'exécution des ordres

---

Année 2017

Les facteurs ci-dessous conditionnent l'exécution des ordres des clients :

## 1 - la classification du client :

Pour les clients professionnels, LBPAM a réalisé pour chaque type d'instrument financier une matrice d'exécution, basée sur les critères suivants :

Prix, coût, rapidité, liquidité, probabilité de l'exécution et du règlement

L'importance relative de ces critères dépend de la nature de l'ordre. Notamment (les situations suivantes étant non exclusives l'une de l'autre) :

- une instruction spécifique prime sur les critères d'exécution par défaut (ex : critères prioritaires de prix et de liquidité pour un ordre soignant, critères de coût et de liquidité pour un ordre à l'ouverture, à la clôture ou avec une limite, etc...)
- une stratégie d'investissement / désinvestissement combinant plusieurs instruments requiert une stratégie d'exécution qui tende à obtenir le meilleur résultat global et non instrument par instrument (ordres liés)
- les ordres génériques requièrent une stratégie d'exécution spécifique afin de répondre au besoin du gérant par un instrument unique ou une combinaison d'instruments

Lorsque LBPAM agit au nom et pour le compte des OPC qu'elle gère, LBPAM applique la matrice applicable aux clients professionnels.

## 2 - les caractéristiques de l'ordre

## 3 - les caractéristiques des instruments ou des produits concernés par l'ordre

## 4 - les caractéristiques des lieux d'exécution sur lesquels l'ordre peut être exécuté

# Matrice d'exécution par classe d'instruments financiers

Année 2017 (1/2)

Instruments financiers	BE ou BS *	Lieux d'exécution **	Principes d'organisation	Critères de meilleure exécution privilégiés ***
▪ Actions et Instruments assimilés	BS ou BE	MR PMN IS	Les ordres sont transmis vers les marchés réglementés (prioritairement) ou vers des systèmes alternatifs de négociation. Les ordres sont transmis via des intermédiaires financiers présélectionnés par LBPAM.	prix liquidité rapidité coût
▪ Obligations et obligations convertibles	BE	PMN TM IS	La liquidité du marché secondaire est assurée par des teneurs de marché accessibles directement ou via des plateformes multilatérales de négociation. Mise en concurrence de plusieurs intermédiaires financiers présélectionnés.	prix liquidité
▪ Instruments du marché monétaire	BS	TM OTC	La liquidité du marché secondaire est assurée par des teneurs de marché. Les ordres sont transmis via des intermédiaires financiers présélectionnés par LBPAM.	prix liquidité
▪ Futures cotés sur un marché réglementé	BS ou BE	MR PMN	Les ordres sont transmis vers les marchés réglementés, via des intermédiaires financiers présélectionnés par LBPAM.	prix rapidité liquidité
▪ Options cotées sur un marché réglementé ▪ Produits indiciaires cotés	BS ou BE	MR PMN TM	Le marché réglementé affiche les prix acheteurs / vendeurs du carnet d'ordre ; par ailleurs, la liquidité est offerte par des teneurs de marché. Les ordres sont soit transmis via des intermédiaires financiers présélectionnés par LBPAM, soit traités directement auprès des teneurs de marché.	prix rapidité liquidité
▪ Dérivés de crédit	BE	PMN TM OTC	La liquidité est assurée par des teneurs de marché accessibles directement ou via des plateformes multilatérales de négociation. Les transactions induisent un risque de contrepartie face à ces teneurs de marché. Mise en concurrence de plusieurs intermédiaires financiers présélectionnés.	prix rapidité liquidité
▪ Autres dérivés	BE	PMN TM IS OTC	La liquidité est assurée par des teneurs de marché accessibles via des plateformes multilatérales de négociation. Les transactions induisent un risque de contrepartie face à ces teneurs de marché. Mise en concurrence de plusieurs intermédiaires financiers.	prix rapidité liquidité

# Matrice d'exécution par classe d'instruments financiers

Année 2017 (2/2)

Instruments financiers	BE ou BS *	Lieux d'exécution **	Principes d'organisation	Critères de meilleure exécution privilégiés ***
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prêt / emprunt</li> <li>▪ repo (1) / reverse</li> <li>▪ repo (1)</li> </ul>	BS ou BE	TM OTC	Mise en concurrence de plusieurs intermédiaires financiers présélectionnés ou réponse aux IOI (Indication Of Interest). Les transactions induisent un risque de contrepartie face à ces intermédiaires financiers.	prix liquidité

Remarque : pour les transactions à l'émission (marché primaire) où le prix offert est unique et la quantité servie éventuellement contingentée, le critère privilégié est la probabilité d'exécution et de dénouement.

\* « BE » (Best Execution) : meilleure exécution ; « BS » (Best Selection) : meilleure sélection ; pour les instruments pour lesquels LBPAM peut avoir recours soit à de la meilleure exécution soit à de la meilleure sélection, le choix s'opère en prenant en compte des contraintes liées à l'ordre (besoin d'une exécution particulièrement rapide, opportunité ou non d'ordres « blocs », accès à une poche particulière de liquidité, ...)

\*\* « MR » : marchés réglementés ; « PMN » : plateformes multilatérales de négociation (dont MTF et OTF) ; « IS » : internalisation systématique ; « TM » : teneurs de marché ; « OTC » (Over The Counter) : marché de gré à gré

\*\*\* selon le type d'ordre

(1) Hors opérations pour le compte des fonds à formule, qui suivent un processus spécifique en relation avec le garant.